

Compte rendu de la séance du 12 Juillet 2016

Etaient présents : ARNAUD Nicole, DA ROS Bruno, DELONG Martine, DUBRANA Sophie, LUDDECKE Monique, MERINO Martine, PALLARUELO Karine, ROUSSEAU Yves, SUDREAU Hervé, TRÉJAUT Karine.

Excusée : LABIT Dominique

Secrétaire(s) de la séance : Yves ROUSSEAU

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Délibérations du conseil :

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DES DROITS DU SOL

A partir du 1er Janvier 2017 l'instruction des ADS ne sera plus assurée par la DDTM. Ce service incombera aux communes. La communauté du Sud-Gironde propose ce service. Après débat, le conseil municipal vote à l'unanimité la délibération autorisant la CDC du Sud-Gironde à instruire les actes et autorisations suivants :

- Permis de construire
- Permis modificatif
- Permis de démolir
- Permis d'aménager
- Certificat d'urbanisme opérationnel
- Certificat d'urbanisme d'information
- Déclaration préalable

et autorise Madame le Maire à signer la convention entre la commune et la CDC du Sud-Gironde.

DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS

Un fonds de concours est demandé pour un montant de 6.101 € auprès de la CDC des Côteaux Macariens, pour la rénovation du court de tennis. Une délibération doit être prise. A l'unanimité cette délibération est votée.

La Commission Permanente du Conseil Départemental étudiera la demande de subvention pour cet investissement en Octobre.

INFOS dissolution de la CDC des Côteaux Macariens

Madame le Maire informe le Conseil Municipal sur le suivi de la dissolution de la CDC. En octobre la CDC mettra en vente les deux tracteurs et épaveuses ainsi que le petit matériel lié au service de la voirie (compétence non reprise par les autres CDC).

Dans le petit matériel mis en vente, la commune souhaite acquérir un groupe électrogène.

Madame le Maire est chargée de notifier cette demande auprès de la CDC.

Elle fait part aux élus de l'actif et du passif de la CDC des Côteaux Macariens.

PLUI

Madame le Maire a participé à une réunion de la CDC du Sud-Gironde concernant le PLUI, le cahier des charges est rédigé. Il est demandé aux communes de nommer un délégué et un suppléant. Mesdames DELONG et DUBRANA sont désignées.

FUSION SICTOM - USSEGETOM

Madame DUBRANA informe le conseil de la fusion du SICTOM du Langonnais et du USSEGETOM. Une nouvelle déchetterie sur Langon sera construite, contiguë à l'actuelle.

SIGNALÉTIQUE

Monsieur DA ROS informe le conseil municipal du suivi de la signalétique, les RIS devraient être posés au mois de novembre.

INFOS RPI

Madame DUBRANA informe le conseil municipal d'un projet d'aménagement de la cour de l'école (peinture au sol, amélioration du sol.....). Des devis vont être demandés.

Les travaux d'amélioration de l'école (changement huisseries) auront lieu aux vacances de Toussaint.

INFOS BIBLIOTHÈQUE

Madame TRÉJAUT donne un compte-rendu de la rencontre avec les bibliothécaires. Toutes les bénévoles souhaitent poursuivre l'activité la prochaine année scolaire.

INFOS DIVERSES

La cabine téléphonique située sur la place a été enlevée.

Le journal communal sera édité dans les prochains jours.

Le curage des fossés aura lieu fin août début septembre. Les personnes intéressées par de la terre devront se signaler en mairie.

La séance est levée à 22 H 30